

TENNIS SPORT SANTE BIEN-ETRE

Le tennis possédant beaucoup d'atouts, la **Fédération Française de Tennis (FFT)** a souhaité en faire une priorité et ainsi jouer un rôle majeur dans le développement du Sport Santé Bien-Être.

Les atouts du tennis dans le cadre du Tennis Santé :

- Le tennis est un sport ludique et convivial qui crée du lien social
- Le tennis est un sport modulable qui permet de s'adapter à tous les publics en offrant une pratique sécurisée
- Le tennis possède de nombreux atouts d'ordre physiologique

L'objectif est de développer le réseau national de clubs labellisés « Club Tennis Santé » en Bourgogne-Franche-Comté en proposant des formations pour les enseignants, afin que les clubs répondent aux attentes des licenciés et s'inscrivent dans un réseau sport santé sur leur territoire.

La formation des enseignants et le déploiement du sport santé dans la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de tennis, sont assurés par un trinôme, constitué d'un médecin, **M. Philippe MEUNIER**, d'une enseignante formée au tennis santé, **Mme Laure JOINEAU**, et d'une conseillère en développement, **Mlle Maëlle HIBON**.

Organisation d'une formation Tennis Sport Santé Bien-Être les 20/21 janvier 2024 et 19/20/21 avril 2024.

Contacts :

Maëlle HIBON, maelle.hibon@fft.fr, 06.28.43.40.13 (Conseillère en développement)
Laure JOINEAU, joineau.laure@orange.fr, 06.81.82.34.37 (Enseignante professionnelle)
Philippe MEUNIER, doc.phmeunier@sfr.fr, 06.86.27.28.40 (Médecin du sport)

